

tente de mettre en circulation de vastes sommes à titre de crédit agricole avant que tout le programme agricole ne soit mis au point. Le gouvernement devrait s'arrêter aux études effectuées au sujet des possibilités de remboursement des prêts. Il ne s'agit pas d'accumuler des dettes, bien que des facilités de crédit suffisantes doivent assurément faire partie d'un programme agricole à long terme.

Je demanderais au gouvernement de présenter ses projets visant l'abaissement du prix des machines. Comme je l'ai déjà demandé, que devient la promesse de paiement de \$2 à titre de garantie sur les ventes futures de blé? De vastes quantités de blé ont été vendues à bons prix au cours de cette campagne agricole. Les cultivateurs devraient donc avoir à leur actif d'importantes sommes. Je propose au gouvernement de verser dès maintenant des paiements provisoires aux cultivateurs. Avec des marchés assurés pour le blé à \$2 et un paiement provisoire raisonnable versé chaque été, les cultivateurs n'auront peut-être pas besoin de prêts de \$55,000.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, j'appuie un programme qui est de nature à fournir des crédits agricoles raisonnables, mais cela ne devrait pas constituer qu'une partie de l'ensemble du programme agricole. Nous aurions dû être mis au courant du programme complet avant d'être appelés à adopter le bill n° C-100.

Monsieur l'Orateur, je me bornerai pour l'instant à ces seules observations. Toutefois, j'ai l'intention de faire des commentaires plus précis lors de l'étude en comité.

M. John Mullally (Kings): Monsieur l'Orateur, comme tous les honorables députés qui représentent des circonscriptions rurales et agricoles, je m'intéresse beaucoup à tout ce qui touche aux problèmes agricoles et aux cultivateurs. D'abord, je crois qu'on devrait féliciter le ministre d'avoir présenté cette mesure à la Chambre, tout comme de l'autre projet de loi qu'il a préparé et dont une partie figure déjà au *Feuilleton*. Je suis persuadé que le ministre jouit de la confiance et du respect des agriculteurs de toutes les régions du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Mullally: Monsieur l'Orateur, cela est manifeste quand on assiste à des réunions agricoles, que l'on discute avec les cultivateurs, qu'on lit les éditoriaux qui paraissent dans nos journaux agricoles ou autres. Au fond, le ministre est un cultivateur, qui, d'ailleurs, a très bien réussi et connaît à fond les problèmes agricoles et je suis persuadé qu'il peut présenter plusieurs mesures qui seront avantageuses à tous les agriculteurs du Canada.

La mesure législative dont nous sommes présentement saisis, et visant à modifier la loi sur le crédit agricole, est l'une des quatre mesures auxquelles nous songeons en ce moment pour aider les agriculteurs dans tout le pays. Relativement aux autres, je me reporterai à ce qu'a dit le préopinant. Il a déclaré que nous aurions dû présenter notre programme avant d'exposer les diverses mesures législatives, mais je crois que notre programme est bien connu; il a été rendu public, à l'intention des habitants et des agriculteurs du Canada, au cours des deux dernières campagnes électorales. Les Canadiens ont décidé que le programme était très acceptable, et nous le mettons en œuvre. Voilà un premier pas, d'autre part, monsieur l'Orateur, le crédit agricole n'est pas entièrement lié à la loi sur le crédit agricole; il y a d'autres moyens d'offrir du crédit aux agriculteurs. Je pense en particulier aux prêts pour l'amélioration de la ferme. Le ministre a indiqué qu'il présentera également des améliorations à l'égard de cette mesure législative. Le *Feuilleton* porte aussi une résolution antérieure à la présentation d'une mesure législative visant l'assurance-récolte. A mon avis, cette disposition est très importante pour assurer aux agriculteurs qu'ils ne subiront pas de pertes désastreuses si quelque fléau naturel détruit leurs récoltes. Le ministre a aussi annoncé qu'il déposera, aussitôt que l'occasion s'en présentera, une loi visant à pallier la très grande difficulté que représente le coût des machines agricoles, c'est-à-dire à aider à surmonter le très grave problème qu'affrontent aujourd'hui les agriculteurs par suite du coût élevé et toujours croissant des machines agricoles.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, à mon avis, ces quatre mesures constituent sans aucun doute un pas initial excellent dans l'application de notre programme en faveur du Canada rural et des agriculteurs canadiens. Je me rends compte qu'il y a beaucoup à faire. Je suis certain que tous ceux qui ont pris la parole aujourd'hui ou qui parleront au cours du présent débat le savent aussi, et pensent comme moi. Il est extrêmement difficile, et ils ne l'ignorent pas non plus, de déposer devant ce Parlement toutes les mesures législatives que nous aimerions voir adopter. Notre programme est très chargé et certaines choses doivent avoir priorité. Nous sommes certains que le ministre accomplit un excellent travail en faveur des agriculteurs du Canada. Les cultivateurs canadiens se rendent compte de cela et savent gré au ministre de ce qu'il accomplit en ce sens.

Je voudrais faire quelques brefs commentaires sur les quatre grandes améliorations que cette mesure législative tentera d'apporter à la loi sur le crédit agricole. Tout d'abord,